

**JOLI MOIS DE
L'EUROPE**

-----2024-----
En mai, on fête l'Europe



Conférence Partir en mobilité à l'étranger

Présentée par le pôle mobilité
du Service des Relations Internationales et Transfrontalières (SRIT)

Mardi 23 avril 2024

Zoom Réunion

<https://upvd.zoom.us/j/94642266948?pwd=QTR0MUU3a2RDRU56b1RoOHNBUXpWZz09>

ID de réunion: 946 4226 6948

Code secret: 384367



Sommaire

- I. Partir étudier ou faire un stage à l'étranger avec le programme Erasmus + / Angélique Gimenez
- II. Partir étudier avec le programme BCI au Québec ou avec les accords internationaux / Alka Badiane

23 avril
2024



**JOLI MOIS DE
L'EUROPE**

-----2024-----
En mai, on fête l'Europe



Partir étudier à l'étranger avec le programme Erasmus+

Intervenante : Angélique Gimenez (SRIT)



Sommaire



I. Séjours d'études:

1. Comment choisir mon université d'accueil?

2. Processus de candidature:

Conditions ? Quand ? Où ? Comment ? Les enseignants correspondants internationaux

3. Aides à la mobilité internationales (bourses de mobilité)

Les principes de base, l'inclusion

Les autres aides à la mobilité

4. Je suis sélectionné(e) pour une mobilité Erasmus: calendrier et étapes tout au long du séjour

Que dois-je faire ? Quand ?

II. Stages

Mobilités combinées et mobilités stage

Aides financières



Introduction

Qu'est-ce que le programme Erasmus +?

C'est un programme d'échange qui vous permet de bénéficier d'une **mobilité organisée et encadrée**, qui s'effectue dans le cadre d'une **collaboration entre des établissements d'enseignement supérieur en Europe**.

Vous vous inscrivez en France, payez les frais d'inscription en France et partez plusieurs mois pour des études ou un stage !

La période de mobilité est validée dans le cadre de votre cursus, vos résultats sont intégrés au relevé de notes délivré par l'UPVD.

Vous bénéficiez de l'aide financière Erasmus +.

23 avril
2024



Introduction

Qu'est-ce que le programme Erasmus + à l'UPVD?

- 86 universités partenaires
- Dans 19 pays européens
- 160 accords actifs à ce jour
- Toutes UFR et formations confondues



À droite: Emma Brillhaut-Gouzy, Universitat Abat Oliba CEU, Barcelona, Espagne, 2022/23

23 avril
2024



Etudiants Erasmus Entrants –

39 étudiants Erasmus Entrants et étudiant EMIC en 2023-2024



Erasmus

année

2023

-

2024



23 avril
2024



I.1. Comment choisir mon université d'accueil?

Je peux candidater uniquement auprès des universités ayant signé un accord avec l'UPVD dans ma filière.

Le choix de l'université d'accueil ne se fait pas au hasard!

Voici les éléments qui peuvent m'aider à choisir mes vœux :

➤ Le programme d'études:

Doit correspondre au moins à 70% avec mon programme à l'UPVD → mon correspondant international est là pour m'aider à mettre en place le contrat pédagogique (Learning agreement)

Où trouver cette information? → sur le site internet de l'université d'accueil, rubrique *International, Erasmus Incoming* ou *Intercambio* → *Catalogue Course* ou *Curso Académico*

Ex: <https://www.uaic.ro/en/international/erasmus-programme/erasmus-incoming-students/>
https://www.uma.es/relaciones-internacionales/cms/menu/erasmus/incoming-students/student-guides/?set_language=es

23 avril
2024





I.1. Comment choisir mon université d'accueil?

➤ La langue d'enseignement et le niveau requis:

Je dois impérativement maîtriser la langue avant le départ!

L'UPVD exige un niveau **minimum de B2** dans la langue d'enseignement mais ATTENTION ce niveau peut-être différent selon les universités d'accueil (de B1 à C1)

Je me renseigne sur l'obligation d'une **certification** (! On ne parle pas d'un test de positionnement)

Où trouver cette information? sur le site internet de l'université d'accueil, rubrique *Language requirements* ou *Requisitos lingüísticos*

Ex: <https://www.ihu.gr/ucips/shsse/applications>

<https://www.unibo.it/en/study/international-experiences/incoming-exchange-students/exchange-students-unibo-learning-italian>

23 avril
2024



I.1. Comment choisir mon université d'accueil?

➤ 1^{er} cas: l'université d'accueil exige une certification:

Le centre de Langues et de Certifications de l'UPVD organise régulièrement des sessions **TOEIC et CLES**, je me renseigne ici:

<https://sfca.univ-perp.fr/formations/centre-de-langues-et-de-certifications>

Pour les autres certifications (TOEFL, Cambridge, IELTS....), vous devez vous renseigner et vous organiser pour passer ces certifications à vos frais.

ATTENTION AU ROYAUME-UNI et IRLANDE!!! TOEFL C1 EXIGE

Ex: <https://www.aber.ac.uk/en/study-with-us/international/english-requirements/ug-english-requirements/>

Vous devez être en mesure de nous présenter les résultats de la certification AVANT la clôture des candidatures

23 avril
2024



I.1. Comment choisir mon université d'accueil?

➤ 2^{ème} cas: l'université d'accueil n'exige PAS de certification:

Une fois que mes vœux sont saisis, et seulement à ce moment-là, le SRIT m'inscrit à un test de positionnement en langue (anglais ou espagnol) en ligne.

- ✓ À passer entre le 01/05 et le 30/06
- ✓ À faire **UNE SEULE FOIS**, aucun autre résultat ne sera pris en compte
- ✓ Préparation préalable possible via des cours gratuits, je prends le temps!
- ✓ ATTENTION, valeur **uniquement interne** à l'UPVD
- ✓ Les résultats sont accessibles directement au SRIT
- ✓ Test non fait = candidature irrecevable
- ✓ Niveau < B2 = candidature inéligible (sauf si autre niveau exigé par l'université d'accueil)
- Autres langues (catalan, italien...) solliciter un enseignant de l'UPVD

23 avril
2024



I.1. Comment choisir mon université d'accueil?

➤ Autres éléments à prendre en compte:

- ✓ **Calendrier académique**: je m'assure de la compatibilité du calendrier universitaire de l'université d'accueil avec mes contraintes à l'UPVD (ex: stage), consulter le site internet de l'université d'accueil, rubrique *Academic Calendar* ou *Calendario Académico*
- ✓ **Logement** : je vérifie l'existence de résidences universitaires sur le campus et je réserve ma chambre dès la candidature auprès de l'université d'accueil! Rubrique *Accommodation* ou *Alojamiento*. Attention, s'il n'y pas de cité universitaire, vous devrez trouver un logement privé qui peut être plus coûteux. Ne partez jamais sans logement en espérant trouver sur place!

Ex: <https://sri.ua.es/es/movilidad/estudiantes-acogidos/alojamiento.html>

- ✓ Tout ce qui me semble important...

23 avril
2024





1.2. Partir étudier avec Erasmus + : processus de candidature

Sous quelles conditions?

- Etre inscrit à l'UPVD
- départ possible à partir de la L2
- Etre pré-sélectionné(e) par l'UPVD puis accepté(e) par l'université d'accueil

Quels critères de sélection?

- Résultats académiques: Attention **moyenne minimale de 11/20 exigée ou 12/20 pour l'IAE**
- Compétences linguistiques dans la langue d'enseignement de l'université d'accueil (**B2 minimum**)
- Motivation
- Participation antérieure (au programme Erasmus): 1 an maximum par cycle
- Sous réserve de places disponibles

23 avril
2024



1.2. Partir étudier avec Erasmus + : processus de candidature

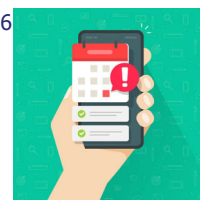
Quand ?

- Entre le **01 mai et le 30 juin 2024** → séjour au s2 2024/25
- Entre le novembre 2024 et février 2025 → séjour au s1 ou année 2025/26

Où ?

- En ligne <https://www.univ-perp.fr/international/partir-etudier-a-letranger>

- ATTENTION : le processus de départ en mobilité est long et parfois lourd, je prépare mon projet **plusieurs mois à l'avance** !
- Le nombre de places est limité !



23 avril
2024



I.2. Partir étudier avec Erasmus + : processus de candidature

Candidater

La candidature en ligne pour une mobilité à l'étranger, pour un séjour d'études ou un stage, est **obligatoire**.

Mobilité pour un séjour d'études

Plusieurs destinations sont possibles pour réaliser une mobilité d'études ou combinée (études + stage) dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire de l'UPVD : En Europe, au Canada (Québec) ou d'autres destinations à l'international. Pour préparer au mieux votre mobilité, consultez également les informations pratiques et le calendrier de préparation de la mobilité. Vous devez compléter un formulaire unique de candidature pour l'ensemble de vos choix de destination (jusqu'à 6 choix maximum).

Calendrier de candidature:

Mobilité à l'année ou au 1er semestre 2024/2025 : du 8 novembre 2023 au 4 février 2024

Mobilité au 2nd semestre 2024/2025 : du 01 mai 2024 au 30 juin 2024

Attention : les étudiants de Sup'EnR souhaitant candidater pour une mobilité au Semestre 2, doivent le faire entre le 06/11/23 et le 04/02/24

Documents à joindre :

- Liste des documents à joindre lors de votre candidature en ligne :
- Copie de votre pièce d'identité ou passeport
- Lettre de motivation
- Copie des relevés de notes depuis la 1ère année d'études supérieures
- Copie du certificat de scolarité de l'année en cours
- Contrat pédagogique (provisoire) : un pour chaque université d'accueil choisie
- Niveau de langue : certification officielle (ex: TOEIC, TOEFL, ESOL...) dans la langue d'enseignement de chaque établissement d'accueil choisi. Si vous n'avez pas passé de certification, un test de positionnement est obligatoire.

Attention : le test de positionnement vous sera accessible entre le 02/05/2024 et le 30/06/2024, sous réserve que vous ayez créé un compte et commencé à compléter votre candidature en ligne. Votre dossier de candidature peut être modifié jusqu'à ce que vous le soumettiez, aussi il est recommandé de le créer au plus tôt.

CANDIDATER



CLIQUER
ICI

23 avril
2024



I.2. Partir étudier avec Erasmus + : processus de candidature

Comment?

Je dépose les documents demandés:

- Pièce d'identité
- Contrat(s) pédagogique(s) provisoire (s) à mettre en place avec mon **enseignant correspondant international**. *Pour un semestre je dois suivre des cours équivalant à 30 ECTS (European Credits Transfer System, notation européenne), pour une année = 60 ECTS.*
- Niveau de langue: certification ou résultat du test de positionnement en langue (à faire jusqu'au 30/06)
- Relevés de notes depuis ma L1 (années validées avec moyenne de 11/20 minimum obligatoire)
- Lettre de motivation
- Certificat de scolarité en cours

Je peux faire plusieurs vœux, Erasmus +, BCI et accords internationaux!

Attention à l'ordre des vœux!

23 avril
2024



I.2. Partir étudier avec Erasmus +: les correspondants internationaux

Mon **enseignant correspondant international** m'aide à la mise en place de mon contrat pédagogique (Learning Agreement) et me suit tout le long de ma mobilité.

En fin de mobilité, il (elle) fera la conversion de mes notes.

Il (elle) est la référence pour toute question d'ordre pédagogique.

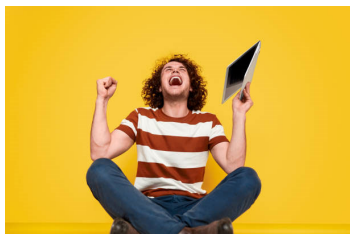
La liste des correspondants est consultable ici:

<https://www.univ-perp.fr/international/projets-internationaux-et-cooperation/correspondants-internationaux>

23 avril
2024



I.2. Partir étudier avec Erasmus +: processus de candidature



J'ai été pré-sélectionné (e) par l'UPVD!

Que dois-je faire maintenant?

L'UPVD me **nomine** après de l'université d'accueil

→ En septembre

Je **candidate** auprès de l'université d'accueil

→ En ligne, avant la deadline indiquée

→ Je me renseigne pour un **logement en cité universitaire sur place** et m'inscris, le cas échéant

23 avril
2024



I.2. Partir étudier avec Erasmus + : les aides financières



23 avril
2024



I.3. Partir étudier avec Erasmus + : les aides financières

- La bourse Erasmus + est attribuée à tous les étudiants en séjour d'études dans un pays **participant** au programme (cf tableau)
- Le montant de la bourse de mobilité Erasmus+ varie en fonction du pays de destination
- La durée du financement est déterminée en commission par le SRIT
- Attention, le financement des mobilités à destination des **pays partenaires** est conditionné au budget disponible (Royaume-Uni)

23 avril
2024



1.3. Partir étudier avec Erasmus +: les aides financières

Groupe	Liste des pays éligibles	Montant par mois en €
Groupe 1	Pays participants: Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, Pays partenaires de la région 14*	A partir de 450€
Groupe 2	Pays participants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal Pays partenaire de la région 5**	A partir de 400€
Groupe 3	Pays participants: Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie	A partir de 350€

*Pays partenaires – Région 14: Îles Féroé, Suisse, Royaume-Uni

** Pays partenaires – Région 5: Andorre, Monaco, Saint-Martin, Etat de la Cité du Vatican

23 avril
2024



1.3. Partir étudier avec Erasmus +: l'inclusion

➤ Nouveau programme Erasmus + **plus inclusif avec financement complémentaire possible:**

- pour la prise en charge des frais des **étudiants en situation de handicap ou en ALD**. L'étudiant concerné doit le préciser dans sa candidature en ligne
- Pour les étudiants habitant dans une commune classée **Zones de Revitalisation Rurale** ou adresse classée **Quartiers prioritaires de la Ville**
- Pour les étudiants **boursiers du CROUS** échelons 6 et 7
- Pour les étudiants appartenant à un foyer dont le **quotient familial CAF** < ou = à 551€
- Pour les **demandeurs d'emploi de catégorie A** depuis plus d'un an
- Pour les étudiants qui optent pour un **moyen de transport écoresponsable** (train, bus, covoiturage)

ALLER RETOUR. Ce forfait de 50€ est versé en fin de mobilité sur production des justificatifs.

23 avril
2024



I.3. Autres aides financières

Est-ce que je peux cumuler les bourses?



OUI



Je suis boursier(e) du CROUS:

+ Bourse AMI : 400€/ mois

(Aide à la Mobilité Internationale du MESRI)

Financement entre 3 et 4 mois/semestre

▪ Je suis NON boursier(e) du CROUS :

+ Aide à la Mobilité Internationale Région Occitanie (soumise à conditions de revenus) 150€ par mois pour la durée totale

→ Dossier envoyé par le SRIT

Attention ! Nouvelles directives de la Région à partir de mai 2024

23 avril
2024



I.3. Autres aides financières



La Fondation UPVD attribue 10 bourses internationales de 300 € à 500 € par mois, sur une durée de 4 à 6 mois pourront être attribuées, soit un budget total de 18 000 €:

Pour l'année 2024/25:

- 8 bourses pour des pays Europe et hors pays francophones
- 1 bourse pour le Canada
- 1 bourse pour le Mexique,

➤ **IMPORTANT:** pensez à bien cocher la case « Bourse Fondation » lors de votre candidature en ligne

23 avril
2024



I.3. Partir étudier avec Erasmus +: les aides financières

Important ! Je prévois et j'anticipe un budget pour mon séjour Erasmus, les aides financières ne suffisent pas à combler toutes mes dépenses.

- Les bourses sont versées en 2 fois: 80% en début de mobilité, reliquat au retour
- Financement des mobilités pays partenaires (hors Europe) sous réserve de budget disponible uniquement
- La nature, durée et montant des aides attribuées et décidée en commission par le SRIT (au mois de décembre)
- Il est possible de réaliser une mobilité Erasmus+ sans être allocataire de l'aide financière propre au programme.

23 avril
2024



I.4. Je pars en mobilité : que dois-je faire ? Quand ?



J'ai été pré-sélectionné(e) par l'UPVD, ET accepté(e) par l'université d'accueil, je prépare mon départ!

Le pôle mobilité du SRIT m'envoie (au mois de novembre) la liste des procédures administratives à effectuer avant/ pendant et après mon séjour.

23 avril
2024

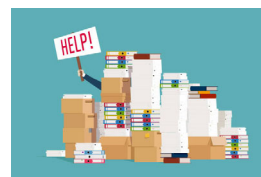


I.4. Je pars en mobilité : que dois-je faire? Quand ?

Avant le départ, mois de décembre:

J'envoie au SRIT les documents obligatoires:

- kit de mobilité Erasmus+:
- **contrat de mobilité**, signé par l'étudiant et l'établissement d'envoi
- **contrat d'études** (Learning Agreement = choix des cours et examens suivis par l'étudiant) signé par l'étudiant et les **correspondants internationaux** des universités d'envoi et d'accueil
- Notification d'attribution de bourse du CROUS
- RIB
- Relevés de notes année 2023/24
- Carte étudiante 2024/25
- Carte Européenne de sécurité sociale
- Assurances responsabilité civile/ individuelle accident ET rapatriement depuis l'étranger



23 avril
2024



I.4. Je pars en mobilité : que dois-je faire ? Quand ?

Dès mon arrivée sur place (janvier):

- *Online Linguistic Support* disponible tout le long de la mobilité: tests de positionnement, cours et supports gratuits
- Attestation d'arrivée à faire signer par l'université d'accueil et à transmettre au SRIT pour le premier versement des bourses
- Changement de cours possible via avenant au contrat pédagogique

A la fin de mon séjour:

- Attestation de fin de séjour à transmettre pour les versements du solde des bourses
- Rapport Erasmus+ en ligne à compléter
- Témoignage écrit avec photo ou vidéo

23 avril
2024



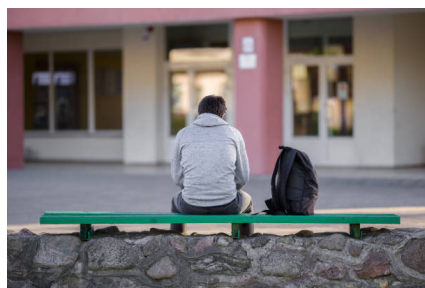
I.4. Je pars en mobilité : que dois-je faire ? Quand ?

En cas de difficultés (administratives, financières ou psychologiques...), je contacte le pôle mobilité du SRIT rapidement à l'adresse bureau.erasmus@univ-perp.fr,

Mon enseignant **correspondant international** est là pour m'aider en cas de difficulté pédagogique (contrat pédagogique, cours, examens....)
Dans tous les cas, **je ne reste pas seul(e)!**

Je m'inscris sur le réseau ESN (Erasmus Student Network) pour des conseils pratiques/ réductions/ rencontres avec les autres étudiants Erasmus +!

<https://www.esn.org/sections>



23 avril
2024



II. Les stages avec le programme Erasmus +



Le programme Erasmus + me permet aussi d'effectuer un stage en Europe:

1. Mobilité combinée études + stage:

- Stage intégré dans la mobilité d'études,
- Sous la responsabilité de **l'université d'accueil**:

Convention de stage signée entre étudiant, université d'accueil et entreprise **dans le même pays**,

Validée par l'UPVD

- Intégré dans mon contrat pédagogique (LA)
- Financement 1 an maximum mobilité combinée
- Rajout possible pendant la mobilité d'études

*A gauche: Myrtille Cocquet, Master Tourisme – Management des Transitions à l'IAE de Mende 2022/23.
Stage Hôtel Alfonso XIII, Séville, Espagne.*

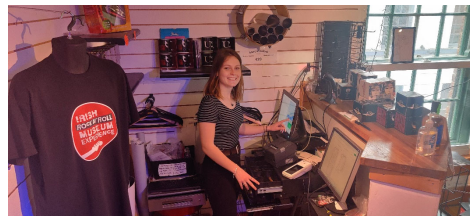
23 avril
2024



II. Les stages avec le programme Erasmus +

2. Mobilité stage seul:

- Stage obligatoire dans la maquette de ma formation,
 - 2 mois minimum
 - Sous la responsabilité de l'UPVD:
- Convention de stage signée entre étudiant, l'UPVD et l'entreprise/ organisme dans un pays d'Europe.



En haut: Chloé Lizen, L3 Economie et gestion, The Irish Rock n Roll experience Museum, Dublin, Irlande, 2021/22

Tous les stages à l'étranger, Europe ou non, doivent être déclarés auprès du SRIT, cela permet l'étude de mon éligibilité à une bourse de mobilité. Les stages HORS EUROPE en zone jaune/ orange sont soumis à autorisation de la direction de l'UPVD.

23 avril
2024



II. Les stages avec le programme Erasmus +

2. Mobilité stage seul:

Le **SIPE** peut m'aider dans ma recherche de stage: <https://www.univ-perp.fr/formation/insertion-professionnelle/stage-job-et-emploi>

J'ai trouvé un stage à l'étranger, que dois-je faire maintenant?

1. Saisir ma convention de stage → onglet DOSIP de mon ENT
2. Faire valider et signer ma convention → par mon UFR et mon entreprise d'accueil
3. Déclarer mon stage à l'étranger → auprès du SRIT **au plus tard 1 mois avant le début de mon stage:**

<https://www.univ-perp.fr/international/partir-etudier-a-letranger>

Cette déclaration nous permet d'étudier votre éligibilité à une ou plusieurs bourses.

- Une commission d'attribution de bourse par mois, aux environs du 15.

23 avril
2024





II. Les stages avec le programme Erasmus +

3. Aides financières:

L'attribution d'une ou plusieurs bourses de mobilité dépend de plusieurs critères:

- Destination
- Durée du stage
- Niveau de gratification
- Situation sociale de l'étudiant

Le montant et la durée de financement est déterminée par une commission dédiée qui se réunit tous les mois aux alentours du 15, la déclaration du stage doit être faite **au plus tard 1 MOIS AVANT LE DEBUT DU STAGE.**

23 avril
2024



**JOLI MOIS DE
L'EUROPE**

-----2024-----
En mai, on fête l'Europe



Partir étudier au Québec !

Intervenante : Alka BADIANE (SRIT)

Sommaire



- 1 - Présentation du programme d'échange du BCI
- 2 - Comment préparer mon projet de mobilité ?
- 3 - La procédure de la candidature
- 4 - Accords internationaux.
- 5 - Les aides financières pour les mobilités internationales
- 6 - Témoignages d'étudiants

23 avril
2024



1-Présentation du programme d'échange du BCI

Que veut dire BCI ? Le Bureau de coopération interuniversitaire

Une convention entre les établissements universitaires du Québec et des universités internationales pour des programmes d'échanges d'étudiants.

Voici nos 6 universités partenaires :

Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
 Université du Québec en Outaouais (UQO)
 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
 Université de Sherbrooke
 Université Laval
 École de technologie supérieure (ÉTS)

Cette année 2023-2024 : 5 étudiants au 1^{er} semestre et 3 au second semestre

Année 2024-25 : 5 étudiants au 1^{er} semestre et peut-être 3 au 2nd semestre

23 avril
2024



Pourquoi Etudier au Québec ?



Les raisons du BCI :

- Une expérience d'un carrefour de langues et de cultures uniques en Amérique du Nord.
- Une immersion dans des communautés vibrantes d'étudiants qui combinent avec brio excellence universitaire et sens de la fête.
- Une aventure dans un de nos six établissements québécoises !
- Une expérience enrichissante au Québec !
- Des rencontres des personnes de tous les coins du monde.
- Explorer des paysages à couper le souffle à travers les saisons.

23 avril
2024



Les raisons des étudiants partis en Séjour d'études BCI en 2023-24 !

« Les points forts de toutes mobilités, je pense que c'est le nombre de découvertes : culturelle, culinaire, ou encore les paysages, les voyages et les rencontres » dit Chloé Bournac

« vous n'aurez que 4 cours à choisir pour votre semestre. Chacun est d'une durée hebdomadaire de 3h, ce qui fait 12h de cours par semaine. Le reste est du travail autonome. Cependant, il y a pas mal de tests au cours de la session, vous n'êtes pas donc livrés à vous-mêmes lors d'un unique examen final » dit Martin Lacroix

Il dit aussi : « ce fût une expérience incroyable est inoubliable, n'hésitez surtout pas, Sherbrooke est une destination vraiment cool ! »

« Si je devais retenir les avantages et les points forts de cette mobilité, je dirais que j'ai évidemment appris **à survivre au froid**. Je suis sortie lorsqu'il faisait -23°C dehors et, bien couvert, l'expérience n'est pas insupportable ...

J'ai évidemment fait des rencontres dans le cadre de cet échange qui ont été exceptionnelles, qu'il s'agisse d'étudiants de l'Université, québécois ou autre, ou d'étudiants en échange, français ou non.

Incontestablement, apprendre à travailler avec une certaine rigueur mais aussi les rencontres mises en place par les associations étudiantes ouvrent des portes professionnelles. Pour votre futur cursus professionnel, il s'agit d'un avantage à prendre en compte. » dit par Hélène Pot...

23 avril
2024





Objectifs du séjour d'études pour l'UPVD



« Etudier dans une université internationale c'est découvrir une autre façon de travailler et une autre culture tout en ayant une pleine reconnaissance académique. »

Donc voici les bons points que vous gagnez !

Faire un séjour d'études au Québec d'un ou de deux semestres vous apporte :

- La reconnaissance académique de votre séjour d'études avec 2 relevés de notes!
- Expérience universitaire et culturelle enrichissante !
- Un point supplémentaire sur votre CV !

Préparer votre projet de mobilité un an en avance !

23 avril
2024



La carte des universités du Québec





Les 6 universités partenaires

Les places BCI dans les universités partenaires.

Elles ont chacune un nombre maximal de dossiers de candidatures acceptés !

Ecole de Technologie Sup ou ETS

une candidature par semestre

➤ 2e sélection pour le 2nd semestre

Université de Sherbrooke

pas de nombre limite de candidatures

Université du Québec à Trois rivières ou UQTR 1 candidatures pour le 1er semestre

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ou UQAT 3 candidatures pour une année

Université du Québec en Outaouais ou UQO

2 candidatures

Université Laval

2 candidatures

23 avril
2024



Les critères d'éligibilité des candidats de l'UPVD.

➤ Etre inscrit à l'Université de Perpignan.

➤ Avoir achevé sa 1ère année d'études universitaires.

Les mobilités se font à partir de la 2ème année d'études supérieures (L2/DUT2 au Doctorat).

➤ **Avoir une moyenne universitaire générale de 12/20 .**

Certaines universités québécoises exigent d'autres moyennes selon le domaine d'enseignement.

23 avril
2024





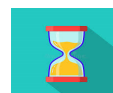
Quels avantages ?

- Pas de les frais d'inscription à l'université Québécoise mais uniquement les frais de d'inscription de l'UPVD.
- Il bénéficie d'un accompagnement administratif et pédagogique durant son séjour.
- Possibilité d'aides financières.

23 avril
2024



2 - Comment préparer mon projet de mobilité ?



1 an à l'avance

1- Trouver l'université québécoise !

Par rapport à votre programme d'études et aux programmes d'études du BCI ouverts aux étudiants internationaux.

Le SRIT peut vous aider dans votre recherche de l'université.

Sur le site du BCI : <https://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>

Vous pouvez choisir jusqu'à **2 établissements au maximum** à classer par ordre de préférence.

Ces choix vous donnent une chance supplémentaire lors des sélections.

Cette année de nombreux étudiants ont choisi Laval sans faire de 2^e choix

23 avril
2024





2- Pour **le contrat d'études** à faire valider par **le correspondant international**



Trouver les cours dans **Liste des programmes d'études ouverts aux échanges**

le vocabulaire spécifique à utiliser pour le contrat :

La durée du séjour :

Session d'Hiver : fin Janvier à fin Avril.

Les années d'études :

Baccalauréat canadien : Les niveaux licences et le niveau Master 1.

Maîtrise canadienne : Le Master 2.

Concernant les crédits :

1 semestre en Licence 30 ECTS : de 12 à 15 crédits par trimestre = 5 cours de 3 crédits.

1 semestre en Master 2 : 9 crédits = 3 cours.

L'enseignement au Québec donne une importance au travail de groupe et au travail personnel.

23 avril
2024



3 – La procédure de la candidature

2 candidatures en ligne !

Avant le 30/06/2023 pour une mobilité au second semestre 2023/24 à l'ETS (spécifique au Master Supener).

1^{ière} candidature :



Candidater sur le site de l'UPVD : www.univ-perp.fr/mobilite

Les destinations BCI ne sont acceptées qu'en 1^{ier} et 2^e choix.

Cette procédure permet de candidater en ligne et d'être pré-sélectionné par les correspondants internationaux de l'UPVD en juin (S2).

2^{ième} candidature :



Candidatez en ligne sur le site du BCI avec un code d'accès : <https://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>

Un dossier avec des documents supplémentaires à transmettre au SRIT qui sera ensuite transmis au Québec si vous êtes sélectionné par le SRIT.

23 avril
2024

Les 2 candidatures sont obligatoires et doivent être faite en même temps !



La sélection



En 3 étapes :

1. Etre pré-sélectionné par le correspondant international de votre discipline.
2. Etre pré-sélectionné par le SRIT de l'UPVD : vérification et évaluation des candidatures pré-sélectionnées au vu des critères du programme (quotas par université).
3. Etre sélectionné par l'université québécoise d'accueil



Les universités sont exigeantes dans leur sélection, les résultats académiques sont des critères éliminatoires

23 avril
2024



Informations pratiques spéciales BCI



➤ Pour un séjour de moins de 6 mois :

un passeport valide pour la durée du séjour d'études et acheter l'AVE ([Voyage Electronique-Canada](#)) d'un montant de 7 dollars

➤ Pour les étudiants de nationalité étrangère, il faut demander un Visa.

➤ Pour un séjour de plus de 6 mois

il est obligatoire d'avoir : Le permis d'études pour le Canada et le Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)

un **permis d'études** n'est pas obligatoire pour le séjour de moins de 6 mois mais donne des droits tels que travailler 20h par semaine sur le campus et l'autorisation de sortir du territoire canadien.

Prévoir un budget pour les documents :

Permis d'études 235 \$ (150 \$ + 85 \$ de frais de biométrie*) soit 159,24 €

CAQ : 117 \$ soit 79,28€

23 avril
2024





Pour **la couverture santé** : Exonération des frais d'assurance santé du Québec. Il existe une entente entre la sécurité sociale française et son équivalent canadien.



le formulaire spécifique :

« **form-att-cooperation-qc-fr-3017** » à faire signer par le SRIT et la CPAM.

Avoir une complémentaire santé (mutuelle) pour compléter la sécurité sociale.



Logement : Pour le logement, l'université d'accueil transmet les informations aux étudiants sélectionnés.

23 avril
2024



4 - Les accords internationaux



Andorre : Université d'Andorre - Licence Professionnelle ADMISYS (IUT Perpignan)

Canada : CEGEP de Jonquières - DUT Techniques de commercialisation (IUT Carcassonne)

Chine :

Université de Guizhou : Licence Mention Economie et gestion, parcours Management du tourisme (L3)

Université de Henan : Master Mention Economie et gestion parcours Management du tourisme (M1 et M2)

Colombie : Université del Atlantico

Licence Science de la vie et de la terre - Licence LLCER parcours études hispaniques

Licence Economie et gestion - Master1 Management sectoriel option management du tourisme et de l'hôtellerie

23 avril
2024

Equateur : Ecole polytechnique Nationale - 4ème et 5ème année de Sup'ENR (Energies renouvelables)





Equateur :

Ecole polytechnique Nationale: 4ème et 5ème année de Sup'ENR (Energies renouvelables)

Japon :

Université de Chubu:

Licence Sciences pour l'ingénieur

Licence STAPS

Licence LLCER études anglophones

Licence Economie et gestion

Mexique :

Université Autonome de San Luis de Potosi :

Licences Mention Sciences de la vie et de la terre ou Sciences pour l'ingénieur

Licences professionnelles Mention Génie des procédés pour l'environnement, ou Métiers de la protection et la gestion de l'environnement

Masters Mention Sciences de la Mer ou Electronique, énergie électrique et automatique

23 avril
2024



Université Autonome de Baja California : (uniquement mobilité entrante)

Licence Sciences de la vie et de la terre

Licence LLCER parcours Etudes hispaniques

Licence en Economie et gestion

Licence de Droit

Licence de Sport

1ère année école Sup-ENR et Licence Sciences pour l'ingénieur, parcours Energies et matériaux

Master Administration publique

Université Autonome du Yucatan : 3ème, 4ème et 5ème année de l'école d'Ingénieur SupEnR

Suisse : Université de Lausanne : Licence et Master STAPS

Tunisie : Université de Tunis El Manar : Licence Mention Histoire de l'art et archéologie

Master Mention Histoire, civilisations et patrimoine

23 avril
2024





Étudiants partis avec les accords internationaux en 2023/24

Accord avec le Canada : CEGEP de Jonquière : 2 étudiants au premier semestre

Accord avec le Mexique : Universidad Autónoma de Yucatán : 3 étudiants second semestre

Après les nominations dans l'université internationale il faut compléter leur dossier de candidature

23 avril
2024



Informations importantes



Pour toutes mobilités à l'international

- Vous devez consulter le site de France diplomatie :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

Vous aurez accès aux informations pratiques pour le visa, la santé et la vie quotidienne.

Concernant la sécurité il y a une classification des pays via le site qui détermine la faisabilité de votre mobilité :

Concernant **le volet « sécurité »**, des couleurs sont attribuées aux pays étrangers

Dans des pays en **rouge** les mobilités ne seront pas autorisées.

Les mobilités sont autorisées dans les zones identifiées en **vert** telles que le Canada mais certains départs peuvent être étudiés et soumis à validation en fonction du contexte géopolitique.

Les mobilités dans les zones **jaune** et **orange** seront étudiées au cas par cas et soumises à validation de la Directrices des services généraux de l'UPVD.

Même si vous fournissez toutes les conditions nécessaires au départ, l'UPVD se réserve le droit de changer sa politique et d'invalider un départ si la situation est estimée trop critique.

- Vous devez vous inscrire sur le fils d'Ariane avant votre départ :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

23 avril
2024



5- Les aides financières pour les mobilités internationales

A/Pour les étudiants boursiers sur critères sociaux :

- Bourse sur critères sociaux du CROUS (conservée)
- Bourse d'Aide à la mobilité internationale du Ministère (AMI)
400€/mois complet.
- Bourse du Conseil Régional « Occitanie » :
Uniquement pour les DUT2, L3, M1 et M2 –
75€/ semaine complète soit environ 300€/mois.

Attention ! Nouvelles directives de la Région à partir de mai 2024

Ces bourses sont cumulables



23 avril
2024

B/Pour les étudiants non boursiers :

- Bourse du Conseil Régional Occitanie (sous conditions du quotient familial)
300 € par mois.

C/Autres bourses complémentaires:

- Bourse de la fondation de l'UPVD
- Forfait handicap ou Apprentis (600€/mobilité) de la Région Occitanie

Attention ! Les bourses ne constituent qu'une aide, préparez et gérez bien votre budget !!



23 avril
2024

Témoignages d'étudiant



- 2 Vidéos :
- de Inan ILKAY en Licence 3 SVT en mobilité à UQAM au 2nd semestre 2022/2023
- de BAËHLER, PERRINE en Master Sociologie en mobilité à Rimouski (Québec) au S2 en 2021/2022 :

En présentiel :

- Témoignage d'une étudiante BCI en 2023-2024 :
Aude SANGUE en licence de Sociologie en mobilité à Laval ce S1
- Témoignage d'une étudiante Erasmus entrante en 2023-2024 :
Monica PREVACINI de Bergame (Italie) en Licence de Lettres au S2

23 avril
2024



Merci pour votre attention

Contact : bureau.erasmus@univ-perp.fr

23 avril
2024

